

Liste de vérification des programmes d'agrément relatifs aux procédures avancées prescrites sous le derme

Veillez prendre note : Il faut remplir et envoyer un formulaire séparé pour chaque procédure.

Coordonnées :		
Installation/établissement		
Adresse		
Personne-ressource		
Téléphone		
Courriel		
Procédure :		
<input type="checkbox"/>	Manipulation ou repositionnement du ballonnet d'une canule	
<input type="checkbox"/>	Insertion, aspiration, repositionnement et retrait d'une aiguille thoracique	
<input type="checkbox"/>	Insertion, aspiration, repositionnement et retrait d'une canule thoracique	
<input type="checkbox"/>	Prise d'échantillon bronchoscopique aux fins de lavage bronchoalvéolaire et brosse endobronchique	
<input type="checkbox"/>	Intraosseous needle insertion.	
<input type="checkbox"/>	Placement d'électrode sous-cutané aux fins de surveillance inter-opératoire et périnatale du fœtus	
Type de patient :		
<input type="checkbox"/>	Adultes	<input type="checkbox"/>
	Enfants	<input type="checkbox"/>
		Nouveau-nés
Soumission :		
<input type="checkbox"/>	Soumission initiale	
<input type="checkbox"/>	Révision d'un programme approuvé	
	Date de la soumission précédente (le cas échéant) : _____	
Autorisation :		
<input type="checkbox"/>	La procédure est une procédure avancée prescrite sous le derme, tel que défini dans le Règlement de l'Ontario 596/94, Partie VII et l'exécution de la procédure par un thérapeute respiratoire est autorisée par l'OTRO.	
<input type="checkbox"/>	La procédure est exécutée par des membres de l'OTRO qui sont autorisés à exécuter des procédures avancées prescrites sous le derme (titulaires d'un certificat d'inscription général).	
<input type="checkbox"/>	L'exécution de la procédure par les RT a été approuvée dans une politique de l'établissement du membre.	

Programme :

1. Le programme d'agrément tient compte de ce qui suit :
 - Nombre d'heures d'enseignement
 - Méthodes d'enseignement
 - Évaluation des connaissances et de l'expérience
2. Le programme d'agrément contient les points suivants :
 - Objectifs axés sur le rendement
 - Nature et raison d'être de la procédure
 - Conditions se rapportant de façon précise à l'établissement ou à l'institution de la personne où la procédure doit être exécutée
 - Anatomie, physiologie, pathophysiologie et pharmacologie connexes
 - Indications et contre-indications
 - Facteurs de risque et complications possibles
 - Gestion des complications
 - Technique – démonstration, apprentissage supervisé, évaluation des compétences

Assurance de la qualité :

- Le processus initial d'agrément exige que le membre démontre qu'il possède la compétence clinique nécessaire pour tous les aspects de la procédure.
- Le processus d'agrément a un système assurant une formation initiale, une évaluation et une réévaluation (renouvellement de l'agrément).
- Le renouvellement de l'agrément (au moins tous les deux ans) en vigueur comprend une démonstration de la compétence et peut inclure un examen de l'expérience connexe ainsi qu'une évaluation verbale ou écrite (ou les deux) des connaissances.

Registres :

- Le processus identifie la ou les personnes dans l'installation/l'établissement qui sont responsables de faire agréer ou de renouveler l'agrément des membres qui exécutent ces procédures.
- Les registres de formation, d'agrément et de renouvellement de l'agrément sont maintenus et gardés par l'installation/l'établissement.

Nom : _____ **Titre :** _____

Signature : _____ **Date :** _____